

Aide-mémoire sur le développement de l'énergie atomique à des fins exclusivement pacifiques (23 janvier 1956)

Légende: Le 23 janvier 1956, les services du Quai d'Orsay rédigent une note dans laquelle ils expliquent l'intérêt qu'aurait la France à se concentrer sur l'utilisation pacifique et civile de l'énergie atomique avec ses partenaires européens.

Source: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, [s.l.]. Archives Jean Monnet. Fonds AMK. 43/5/19.

Copyright: (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes, Lausanne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/aide_memoire_sur_le_developpement_de_l_energie_atomique_a_des_fins_exclusivement_pacifiques_23_janvier_1956-fr-6e285d8d-fa96-4f33-9244-ofdf3650bbd7.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Aide-mémoire sur le développement de l'énergie atomique à des fins exclusivement pacifiques (23 janvier 1956)

1) En entreprenant la fabrication de bombes atomiques, la France ferait la preuve qu'elle ne peut plus être une grande puissance militaire.

Le nombre de bombes atomiques que la France pourrait fabriquer d'ici 1965 par exemple, serait d'une proportion de l'ordre de 1 à 100 par rapport aux stocks américain ou russe. En outre, les Russes et les Américains disposent d'ores et déjà des bombes à hydrogène.

2) La fabrication de bombes atomiques serait pour la France une cause d'insécurité. Il existe actuellement un équilibre entre la puissance atomique des États-Unis et celle de l'Union soviétique. Les bombes que la France pourrait produire n'ajouteraient rien à la sécurité qui résulte du stock américain. Au contraire, elle introduirait dans cet équilibre un élément d'instabilité, d'autant plus grand que si la France produit des bombes atomiques, il est invraisemblable que l'Allemagne en demeure dépourvue.

Le développement de l'énergie atomique à des fins pacifiques apporte à la France et aux autres pays européens le moyen d'agir pour soumettre l'énergie atomique à un contrôle universel.

Les pays européens sont les premiers intéressés à l'établissement d'un contrôle universel sur l'énergie atomique. Quelques bombes atomiques détruiraient les pays européens, qu'il s'agisse même de la France ou de l'Allemagne. Quelques bombes atomiques détruiraient seulement une fraction des États-Unis ou de l'Union soviétique. Pour cette raison, les pays européens ne peuvent agir sur l'Union soviétique ou sur l'Amérique par la menace des armes atomiques. La menace ne peut pas être égale, parce que les représailles pour les autres pays européens signifieraient une destruction totale.

Au contraire, en développant l'énergie atomique à des fins exclusivement pacifiques, les pays européens peuvent agir en vue d'établir un contrôle universel. Ainsi, ils créeront dans le monde une situation nouvelle. Jusqu'à présent existe seulement, selon l'expression de Churchill "a balance of terror". Aucun pays jusqu'à présent n'a développé l'énergie atomique à des fins exclusivement pacifiques. En s'engageant dans l'application industrielle des découvertes atomiques les pays européens feront un choix qui leur donnera une grande force morale, parce qu'ils auraient pu prendre la voie que les autres ont déjà prise. Cette force morale peut avoir une efficacité pratique. Elle peut influencer non seulement le comportement des Américains, mais aussi celui des Russes, parce qu'il semble que des deux côtés il y ait conscience du danger de destruction que représentent pour l'humanité les armes atomiques.

3) C'est en développant l'énergie atomique à des fins exclusivement pacifiques que les pays européens peuvent contribuer à l'avenir de l'Ouest.

La situation militaire nouvelle créée par les armes atomiques signifie sans doute qu'à moins d'un malentendu ou d'un accident toujours possible, il ne doit pas y avoir de nouvelles guerres comme celles d'autrefois. Pour cette fois, aussi longtemps que durera la compétition entre l'Est et l'Ouest, elle ne saurait être tranchée par une action militaire. Le résultat dépendra soit de la désagrégation intérieure des pays européens, soit de leur progrès économique et social. La contribution que les pays européens peuvent apporter à l'ensemble du monde libre c'est un progrès économique et social et une cohésion morale nouvelle, en consacrant toutes les ressources et tous les efforts des pays européens au développement de l'énergie atomique à des fins exclusivement pacifiques.